



REACTUALISATION DU STATUT DES OISEAUX CHANTEURS DE GUYANE SOUMIS A PRESSIONS

PROPOSITIONS DE GESTION DES ESPACES ET DES ESPECES







Stéphanie Le bonniec Université des Antilles et de la Guyane Licence professionnelle protection de l'environnement Promotion 2005-2006



REMERCIEMENTS
Je remercie toutes les personnes qui m'ont permises de mener à bien ce stage : Messieurs de PRACONTAL, TOSTAIN, ROUDGE, LUGLIA, VACQUIER, STUDER et leur famille pour leur soutien ainsi que tous les autres membres du GEPOG et de l'association KWATA pour leur aide.
Merci également à Monsieur TRINCHERO et Madame RICHARD du service environnement au Centre Spatial Guyanais. Un grand merci aussi à Monsieur TIEGO de la Direction Régionale de l'Environnement ainsi qu'à Madame DUPUYS des services vétérinaires, et enfin, Monsieur THURIAF et tous les membres de son association Guyane Association Ornithologie.
''On ne connaît la valeur d'une société que par la façon dont elle traite ses animaux'' Gandhi

SOMMAIRE

INTRODUCTION : présentation de l'association et sujet de stage	p 4
PARTIE 1 : LE « PIKOLET »	
 Espèces et sous espèces d'oiseaux chanteurs de Guyane 	p 5
Biologie générale des Sporophiles	p 6
Le Sporophile curio	p 7
 Répartition géographique et définition de leurs statuts juridiques 	
 actuelles en Guyane et dans les pays voisins 	p 8
Historique de coutumes et ses différentes valeurs (patrimoniale,) p 11
• Les différentes pressions anthropiques exercées :	4.4
disparition des habitats, captures	p 14
PARTIE 2 : ETUDE DE TERRAIN	
Etude comparative de terrain : milieu soumis et non soumis à différentes pranthropiques	essions
Protocole d'étude	p 17
Technique employée (IKA)	p 17
Les sites d'études :	p 17
255 Sites a states .	Ρ - '
PARTIE 3: RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSION	
 Résultats 	p 20
 Analyses 	p 23
 Discussion 	p 26
CONCLUSION	p 29
BIBLIOGRAPHIE	p 30
ANNEXES:	
1. Localisation de l'ensemble des layons prospectés	p 31
2. Carte IGN du chemin de la montagne Carapa et aérodrome	p 32
3. Carte IGN des savanes du CSG – Zone Agami	p 33
4. Carte IGN des savanes de la route de Guatemala	p 34
5. Carte IGN des savanes de la piste de St-Elie	p 35

INTRODUCTION

Crée en 1993, le GEPOG (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane) est une association loi 1901qui à pour but de faire connaître, découvrir et protéger les oiseaux de Guyane. Ses activités principales sont basées sur 3 axes :

• Faire de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement auprès du grand public, du public spécialisé et des scolaires, par le biais de sorties nature et d'animation dans les établissements.

De plus, l'association participe à la formation des élèves de l'IUFM ainsi qu'à la formation continue des professeurs des écoles ;

- Améliorer la connaissance des oiseaux de Guyane par un réseau d'observateurs et de membres, l'association à réalisée et/ou participée à des études scientifiques (inventaire de l'avifaune de la montagne des Singes, étude des Coqs-de-roche orange sur la montagne de Kaw, inventaire de l'avifaune des monts de Cayenne, programme de suivi des limicoles, ...);
- Contribuer à leur protection et à la mise en valeur des habitats de l'avifaune. Aussi, l'association est agréée « protection de la nature » ; à ce titre, elle est membre de plusieurs commissions : commissions des sites, des mines, des carrières,...

De plus, Le GEPOG qui est membre des comités de gestion participe à la gestion des Réserves naturelles.

Enfin, elle peut également se porter partie civile dans les procès relatifs aux infractions concernant la législation sur l'environnement (destruction d'espèces protégées...).

Le GEPOG et d'autres structures de gestion de la nature (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), DIrection Régionale de l'Environnement (DIREN),...) ont notées une forte diminution des effectifs des espèces appelées « Pikolets » en milieu naturel. Cette régression de population est la conséquence de la pression anthropique exercée sur ces espèces et leur milieu (captures d'individus, destruction des habitats,...).

Par conséquent, mon stage a consisté à mettre en évidence cette chute d'effectif et d'apporter des propositions de gestion de ces espèces et de leur habitat. De plus, cette étude entre dans le cadre des objectifs des Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage et d'amélioration de la qualité de ses habitats (avril 2005), car il s'agit de limiter l'impact des captures des oiseaux chanteurs par la mise en place d'une réglementation.

PARTIE 1: LE PIKOLET

• ESPÈCES ET SOUS ESPÈCES D'OISEAUX CHANTEURS DE GUYANE

Bien qu'il existe 8 espèces de Sporophiles en Guyane, le terme de "Pikolèts", selon les ORGFH Guyane, désigne le plus souvent les oiseaux suivants :

TABLEAU DES DIFFERENTES ESPECES D'OISEAUX CHANTEURS DE GUYANE

CLASSE: Oiseaux **ORDRE**: Passeriformes **FAMILLE**: Emberizidae

Photo	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nom créole	Informations complémentaires
Voir page suivante	Sporophile curio	Oryzoborus angolensis	Pikolèt	Voir page suivante
Le mâle est de couleur noir avec un peu de blanc sous les ailes. La femelle est brune. Le mâle immature est de la même couleur que la femelle. Le bec est bleu terne.	Sporophile crassirostre	Oryzoborus crassirostris	Twa twa	Habitats: Zones ouvertes herbacées et marécageuses. Granivore. Présent de l'Est du Pérou et de la Colombie, le Vénézuela, jusqu'au Nord de l'Amazonie (Brésil et plateau des Guyanes)
	Sporophile Petit-louis	Sporophila minuta	Lorti	Habitats: Savanes sèches, palmiers bâches et pripri, typique des savanes humides.
	Sporophile à ailes blanches	Sporophila americana	Djèk	Habitats: Forêt - galeries, lisières et bosquets et savanes hors d'eau.
FAMILLE: Fringillidae				
	Organiste téité	Euphonia violacea	Ti lwi	Habitats: Forêt- galeries, lisières et bosquets; Palmiers bâches et pripri plus ou moins saisonniers

LES AUTRES SPOROPHILES

Les autres Sporophiles peuvent également être touchés par les captures, car certains enfants ou adultes piègent toutes les espèces sans distinction. Ces captures ont pour but soit de participer aux concours (cependant, l'association de Cayenne n'accepte pas les oiseaux non identifiés par leur structure), soit pour le revendre ou bien encore le garder comme oiseau de compagnie.



Le Sporophile plombé (*Sporophila plumbea*) est caractéristique de milieux ouverts et elle représentent avec *l'Oryzoborus angolensis* des indicateurs biologique pertinents de l'écosystème savane en Guyane. Ils font partis des espèces patrimoniales de la Guyane.

Le Sporophile à ventre châtain (*Sporophila castaneiventris*) est fréquent dans les milieux anthropisés mais il affectionne également les savanes naturelles.





Parmi tous les Sporophiles, le seul migrateur est le Sporophile bouvron, (Sporophila lineola).

LA BIOLOGIE GENERALE DES SPOROPHILES

Ces oiseaux de petite taille (10 à 15 centimètres) sont caractérisés par un dimorphisme sexuel important. Les mâles possèdent souvent un plumage de couleurs vives ou contrastées, alors que les femelles et les jeunes sont ternes. Ils sont principalement granivore, d'où leur bec trapu. Ils recherchent surtout les Poacées qui constituent leur base alimentaire, à même le sol ou sur les végétaux, parfois même, la tige est tirée jusqu'à terre. Enfin, l'alimentation des oisillons est en grande partie constituée d'insectes, constituant un apport en protéines indispensable. Les sporophiles dont le plus convoité est le Sporophile curio, *Oryzoborus angolensis*, sont particulièrement appréciés par les amateurs pour leurs dons de chanteurs.



LE SPOROPHILE CURIO

BIOLOGIE DE L'ORYZOBORUS ANGOLENSIS (Linnaeus, 1766)



Le mâle: le plumage est principalement noir, sauf le bas de la poitrine et le ventre est châtain tirant sur le rouge. Le dessous des ailes est blanc, ainsi que le miroir à la base des rémiges (peut parfois être absent). Enfin, l'épaule est très finement bordée l'un liseré blanc.

La femelle et les jeunes : leur plumage est brun foncé, avec le ventre plus clair.

Le "Pikolèt" possède un gros bec conique aux bords droits, de couleur noire. Les jeunes acquièrent leur plumage d'adulte à la deuxième mue (avant un an). D'après PALMOT V., un passionné d'oiseau, pour différencier un jeune mâle d'une femelle, il faut compter le nombre de plumes caudales. Si il y a moins de 12 plumes c'est une femelle sinon c'est un jeune mâle.

Durée de vie	Jusqu'à 30 ans en captivité		
	8 à 10 ans dans la nature		
Taille	12 à 14 cm		
Poids	11 grammes pour une femelle et jusqu'à 15 grammes environ pour		
	un mâle.		
Femelle – Début	8 à 12 mois		
de fertilité			
Nidification et	De 1 à 3 oeufs blancs tachés de brun par couvée, jusqu'à 5 couvées		
reproduction	par an (en captivité), il y a environ 12 jours d'incubation et le		
	sevrage est à l'âge d'un mois.		
Base alimentaire	Les graines de Poaceae (Hypolytrum pungens, Hypolytrum		
en milieu naturel	schraerianum,); Cyperaceae (Cyperus rotundus,) et les insectes		
	surtout en période de nidification.		
Habitat	Milieux ouverts bordant les massifs forestiers : Savanes, lisières		
	forêt-savane, abattis. Sur sol sableux.		
Comportement en	Solitaire, en couple (monogame) ou en famille, territorial.		
milieu naturel			
Chant	Produit par le syrinx, organe situé dans le thorax. Les hormones		
	sexuelles déclenchent naturellement le chant selon des activités telles		
	que la défense du territoire et parade nuptiale. Pendant la période de		
	mue, une diminution voire une absence de chant peut-être observée.		
	Ce schéma est bien entendu entièrement bouleversé par le dressage		
	que subissent les Pikolets qui en viennent à chanter tout au long de		
	l'année. Tous les Pikolets ont le même chant, néanmoins, suivant la		
	région d'où l'oiseau est originaire, il y aura des mélodies différentes		
	(par exemple, le chant du Surinam n'est pas le même que celui du		
	Brésil qui est différent de celui de Guyana, etc.).		

• REPARTITION ACTUELLE DE L'ORYZOBORUS ANGOLENSIS ET DEFINITION DE LEURS STATUTS JURIDIQUES EN GUYANE ET DANS LES PAYS VOISINS

LA REPARTITION ACTUELLE

Originaire d'Amérique du sud et d'Amérique centrale, où la température varie entre 25 et 35 degrés en été; Il est présent en Argentine (br), Belize, Bolivie, Brésil (br), Colombie, Costa Rica, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay (br), Perou, Suriname (br), Trinidad et Tobago, Vénézuela et Guyana et Guyane Française (br)



Légende:

Présence

□ Non observé

(br): breeding (reproduction)

N.B: Les données actuelles concernant sa répartition sont encore incomplètes

Source: UNEP – WCMC. 2006

LE STATUT JURIDIQUE

Depuis le 24 mars 2006, des changements au niveau législatif ont été effectués. Ils concernent tout d'abord son élevage, sa vente et son statut d'espèces chassables, car, désormais même si la capture du Pikolèt ou d'autres Sporophiles, reste légale, **l'élevage privé et l'élevage en vue de vente, l'achat, le transport, le colportage, l'utilisation, sont désormais autorisés pour ces espèces de passériformes nés, élevés en captivités et marqués** (cf. Annexe 1: Arrêté du 15 mai 1986 modifié par l'Arrêté du 24 mars 2006). Ces individus marqués **peuvent également quitter le territoire de la Guyane,** si toutes les conditions sanitaires (quarantaine, etc.), commerciales et environnementales.

POUR DES METHODES DE CAPTURE MOINS DANGEREUSES...

Les ORGFH Guyane (Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses Habitats) regroupent par le biais de réunions de nombreux partenaires représentant le secteur rural, forestier, de la chasse, de la protection de l'environnement, mais également plus généralement les utilisateurs de la nature : écotourisme, randonnées, restaurateurs, associés aux services de l'état, collectivités locales et les établissements public ou agences (ONCFS, ONF, PNR, ...). Ces orientations ont pour objectifs d'utiliser et de gérer de manière durable et concertée la faune sauvage et ses habitats.

Aussi, concernant les Pikolets, la proposition de l'ORGFH du 12 octobre 2005 était d'autoriser la capture des Pikolets, Twatwa et assimilés, uniquement au moyen de cale fiches ou à la main (cf. compte-rendu de la première réunion du groupe de travail 3 - OR 6.4.1). ces propositions n'ont pour le moment pas été mises en oeuvre.

LES PROTECTIONS JURIDIQUES APPLICABLES ACTUELLEMENT

- Arrêté préfectoral du 31 janvier 1975 fixant pour le département de la Guyane la liste des espèces animales terrestres, aquatiques et aviaires intégralement protégées et les mesures particulières de protection de certaines d'entre elles considérées comme gibier :
 - Art. 4 : « Les espèces énumérées à l'annexe 1 (= tous les passériformes) du présent arrêté sont intégralement protégées. Cette annexe fera l'objet de révision périodique. »
- Un arrêté du 24 mars 2006 a modifié les arrêtés suivants :

• L'arrêté du 15 mai 1986 :

- Fixant sur tout ou partie du territoire national des mesures de protection des oiseaux représentés dans le département de la Guyane (JORF du 25/06/86)

Art. 3 : « Sont interdits en tout temps, dans le département de la Guyane, la naturalisation, qu'ils soient vivants ou morts, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat des oiseaux passériformes représentés dans le département de Guyane. Sont interdits en tout temps, sur tout le reste du territoire national, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente ou l'achat des spécimens de ces espèces lorsqu'ils n'ont pas été régulièrement introduits ou importés. »

• L'arrêté du 10 août 2004 :

- Fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques (JORF du 25/09/2004)
- Fixant les conditions d'autorisation de détentions d'animaux de certaines espèces non domestiques dans les établissements d'élevage, de vente, de location, de transit ou de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques (JORF du 30/09/2004)

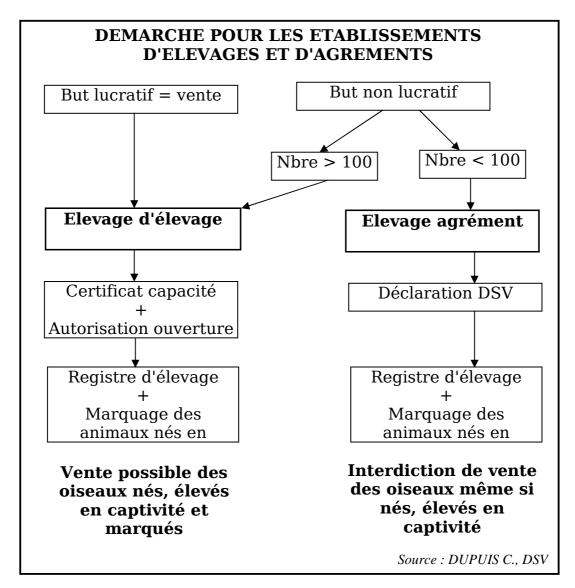
Ces modifications consistent pour ces arrêtés a de nouveau procédés de marquage des oiseaux des espèces inscrites à l'annexe 1 de l'arrêté fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques

La Convention de Washington définit le commerce entre les Etats, réglemente les exportations des animaux.

L'ELEVAGE D'OISEAUX CHANTEURS EN GUYANE

Pour la mise en application des changements de la loi du 24 mars 2006 et afin d'informer au mieux les membres de l'association des Pikolèts ainsi que les personnes passionnés du changement de la législation sur l'élevage des oiseaux non domestique présents en Guyane, une réunion entre les différents intéressés a été organisée.

Aussi, le 23 mai 2006, l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), la DIREN, l'association GEPOG et les passionnés étaient présents. Madame DUPUIS, chef du service santé et protection animale ainsi que Monsieur Martrenchard, Directeur des Services Vétérinaire ont exposés les modifications et ses implications qui sont les suivantes :



Pour **les concours de chant**, une déclaration à la DSV du lieu et de la date ainsi que la présence d'un registre avec les propriétaires et l'identification des oiseaux participants est obligatoire. Aussi, seul les oiseaux nés, élevés en captivité et marqués avec une bague (Union Ornithologique de France) provenant d'un élevage conforme à la réglementation et après autorisation de la DSV (aspect sanitaire) sont autorisés à quitter le territoire de Guyane.

LES SANCTIONS

Si une vente est établie en dehors d'un établissement d'élevage ou si une sortie de Guyane sans autorisation est effectuée avec un Pikolèt, c'est l'article L415-3 du Code de l'Environnement qui s'applique et qui induit 6 mois d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende.

Il est prévu que la décision finale de protection des Sporophiles les plus menacés soit prise fin juin 2006 par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable ainsi que le Ministère de l'Agriculture.

LEGISLATION DANS LES AUTRES PAYS

Au niveau de la législation concernant les oiseaux chanteurs, les pays voisins de la Guyane sont plus en avance. Au Brésil par exemple, il est strictement interdit de capturer le Pikolèt en milieu naturel.

D'après le calendrier officiel du Ministère de la nature et de la forêt du Surinam, contrairement à l'*Oryzoborus crassirostris* dont la capture est strictement interdite, le quota de prélèvement en milieu naturel est de 2 individus pour l'*Oryzoborus angolensis* et 2 pour *Euphonia violacea* pour une période allant de juin à décembre. Enfin, pour tous les autres Sporophiles, le quota de prélèvement de juillet à décembre est de 2 individus.

• HISTORIQUE D'UNE "MODE" ET LES DIFFERENTES VALEURS DES OISEAUX CHANTEURS

L'attrait pour les passereaux répond à deux tendances : d'une part, les associations davantage tournées vers l'élevage du vrai "Pikolet" et d'autre part, une capture aléatoire qui touche tous les petits oiseaux de compagnie.

HISTORIQUE D'UNE « MODE »

Selon l'étude d'anthropologie de S. LEFEVRE, « les concours de chants d'oiseaux ne semblent pas ce qu'on pourrait appeler une composante de la « tradition » guyanaise, mais serait plutôt une « mode » qui proviendraient des pays voisins comme le Surinam ou le Brésil ».

Cependant, Monsieur TIEGO G. témoigne que des années cinquante jusqu'au début des années soixante, les Pikolets n'étaient pas du tout utilisés comme oiseaux de compagnie ou pour des concours. Mais qu'à l'époque, l'attraction des vacances scolaires se trouvaient être le Tangara évêque (*Traupis episcopus*) nommé "bléé" en créole et le Tangara des Palmiers (*Traupis palmarum*) nommé "bléé gri" qui étaient employés en tant que oiseaux de compagnie (utilisés pour le chant ou pour des petits concours. Cette pratique était effectuée par des enfants et des adolescents de sexe masculin. Il n'y avait pas de véritable "commerce" mais plutôt du troc. Enfin, très souvent les oiseaux étaient relâchés à la fin des vacances.

Le responsable du service faune-flore de la DIREN (DIrection Régional de l'ENvironnement) évoque également les principaux modes de captures utilisés à l'époque. Il s'agissait de la cale fiche et du tombé-levé (voir paragraphes sur les modes de capture).

C'est une « mode » qui perdure depuis 1997, cette activité qui est en plein essor en Guyane, serait plus ancienne au Brésil et au Surinam. Aussi, selon les amateurs, le département serait en retard concernant le dressage des oiseaux chanteurs. Enfin, au Surinam, les concours engendreraient des paris très conséquents comme des voitures ou encore des maisons.

Les concours de chants d'oiseaux auraient été apportés en Amérique du Sud par la venue dans l'ex-colonie hollandaise de travailleurs d'origine indonésienne de culture javanaise.

Aussi, Monsieur THURIAF, président de l'association Guyane Association Ornithologie¹ (GAO) avoue avec tristesse que lorsqu'ils étaient jeune, les collines et la route de Montabo possédaient un grand nombre de Twatwa et qu'il allait en capturer beaucoup.

Il en résulte aujourd'hui que beaucoup de guyanais de 10 à 70 ans, ont adoptés le début d'une « mode » provenant du Brésil et du Surinam. Elle deviendra peut-être bientôt une nouvelle culture avec le développement d'un ensemble de facteurs que cela engendre (facteurs économiques, sociaux, etc.)

LES DIFFERENTES VALEURS DES OISEAUX CHANTEURS

LES VALEURS ECONOMIQUES

L'utilisation de l'avifaune est très variée, cela va de l'alimentation humaine (Toucans, Hocco...) à l'utilisation des plumes chez certaines cultures (masques et bijoux chez les Wayana) en passant par l'animal de compagnie très prisé pour ses couleurs ou encore pour son chant (Canari, Pikolet) et il fait également l'objet de trafics illégaux. De plus, un Pikolèt peut-être vendu dès qu'il est sevré. Un individu sauvage quelconque coûtera quelques dizaines d'euros, tandis qu'un chanteur exceptionnel pourra s'échanger contre un véhicule 4x4, une maison ou encore plusieurs milliers d'euros.

Même si il y a deux catégories de personnes celle qui participent aux concours et celle qui n'y participent pas, cette « mode » engendre des **aspects économiques importants** car la possession d'un ou plusieurs oiseaux entraîne de la part du propriétaire des obligations plus ou moins importantes. Selon qu'il participe au concours ou non, ses obligations de base comprennent des soins (médicaments, cage, alimentation équilibré,...) et un dressage quotidien.



Au niveau de l'association GAO, chaque éleveur ayant cotisé 38 euros pour l'année afin de devenir membre peut participer aux concours moyennant 10 euros à chaque participation. Il peut faire concourir deux oiseaux au maximum.

LES VALEURS SOCIALES

L'origine de la domestication date semble t-il de l'époque néolithique (environ 10 000 ans) et commence par les plantes.

La "domestication" de l'oiseau passe par plusieurs étapes (la capture, la reproduction, les soins et la familiarisation) et permet au propriétaire de s'intégrer à un groupe qui est celui des amateurs ou des professionnels du Pikolet. L'élevage d'un oiseau est ici un phénomène exclusivement masculin et concerne plus particulièrement le Sporophile curio. Le terme "Curio" en langue tupi guarani signifie "ami de l'homme"

D'après S. LEFEVRE, des liens se créent entre l'oiseau et son propriétaire (l'homme parle à son oiseau), entre les propriétaires d'oiseaux mais également entre tout un ensemble de catégories d'individus (éleveurs, reproducteurs, entraîneurs pour le chant, vendeurs d'accessoires, fabricants de cages, préparateur physique pour les concours, ...). Cependant, les propriétaires de Pikolets laissent très rarement une autre personne toucher leur cage, celle-ci étant quelque chose de très précieux selon eux.

Les nombreux amateurs de Pikolets sont présents dans toutes les couches sociales mais ne forment pas de véritable groupe stable et souvent il s'agit d'enfants passionnés. Cependant, il est possible aussi que cette activité rassemble plusieurs personnes de la même famille, bien que le dressage ne fasse pas l'objet d'une transmission par filiation (pas encore du moins car cette activité est assez récente). Les participants aux concours sont moins nombreux et sont généralement âgés de trente à quarante ans et plus.

Cette activité permet aussi l'occupation de lieux. En effet, l'endroit où les propriétaires se retrouvent entre amis, le site du concours de chant, le chemin où l'on fait prendre l'air à son oiseau, le magasin de graines,...

Association « Guyane Association Ornithologie » : http://perso.orange.fr/ass.gao/index.htm Il en a été déduit que l'ensemble de ses éléments donnaient donc lieu à toutes sortes de pratiques individuelles et collectives, liées entre elles, avec comme point culminant le concours de chant à Cayenne.

Les concours de chants de Pikolets sont organisés tous les 15 jours par l'association GAO et ont lieu de février à octobre. Ils rassemblent une population dont la majorité sont guyanais créole mais aussi environs 10 communautés différentes telles que les javanais, les Hmongs et les Brésiliens.

Les membres de l'association ont la possibilité de faire identifier leur oiseau dès la naissance, car l'association envoie les plumes pour analyse ADN dans un laboratoire en métropole. Cela permet aux propriétaires de mettre l'oiseau en salle d'apprentissage dès la naissance, si c'est un mâle. (le coût d'une analyse est de 16 euros).

Cette identification permet également aux propriétaires de connaître l'arbre généalogique des oiseaux et si ces derniers sont des champions et se reproduisent, les descendants seront vendus plus chers.

Les participants aux concours de Pikolèts qui se déroulait à la cité de la Rénovation I, le 14 mai 2006 que nous avons rencontrés nous ont appris que gagner les concours étaient plus pour acquérir un certaine notoriété auprès des autres que pour gagner des lots (vins, caisse de poulet ou encore pour le champion de l'année, un voyage en Amérique du sud).



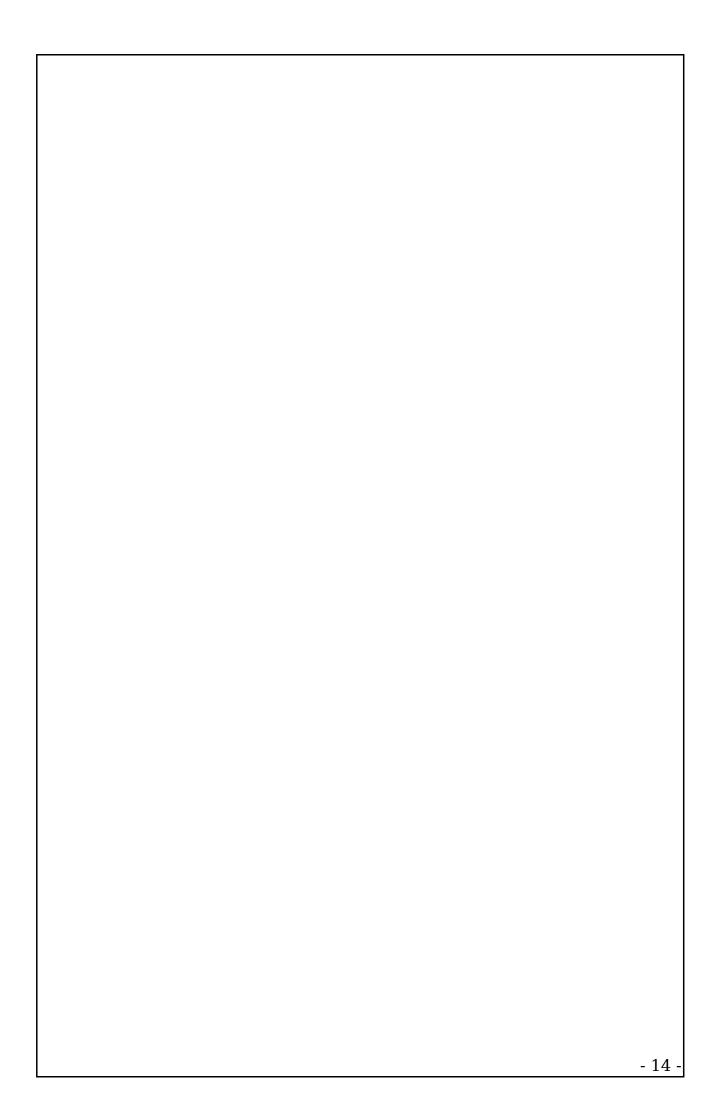
Le président et certains membres font également partis de la très grande fédération de Sao Paulo, car grâce à elle, ils se rencontrent et partagent leurs connaissances. De plus, l'association GAO a accès à toutes les nouveautés (accessoires, matériels, ...) et conseils (techniques d'apprentissage). Enfin, l'association de Sao Paulo génère beaucoup d'argent avec plus de 75 000 membres qui cotisent 120 euros par an et qui a son propre vétérinaire spécialiste du Pikolèt.

L'association GAO fait également partie de la Fédération Française d'Ornithologie (FFO) qui lui permet d'avoir des informations. Cependant, celle-ci concerne plus souvent les oiseaux d'Europe.

LES VALEURS ECOLOGIQUES ET PATRIMONIALES

L'*Oryzoborus angolensis* est noté comme espèce patrimoniale de Guyane. Aussi, les variations de chants locaux ont tendance à disparaître.

Enfin, les valeurs écologiques ne sont pas réellement connues puisque aucune étude à ma connaissance n'a été effectuée sur les Sporophiles en Guyane. Aussi, nous nous sommes basés sur des études réalisées dans d'autres régions comme le Brésil, le Surinam et les pays d'Amérique Central.



• LES DIFFERENTES PRESSIONS ANTHROPIQUES EXERCEES

- La destruction des habitats et pression de capture trop élevés
- Le contexte socio-économique de la Guyane

La population du littoral a presque totalement disparue. Il faut savoir aussi que le Sporophile curio (*Oryzoborus angolensis*) n'est pas le seul concerné par ces captures.

Les prélèvements abusifs ont des conséquences néfastes sur la dynamique des populations et il serait important de limiter le piégeage.

Le trafic de Pikolèt est également un problème. Dernièrement, en avril de cette année, les douaniers de l'aéroport de Rochambeau ont saisis 64 Pikolèts dans des bagages munis de caches. Les oiseaux étaient enfermés dans de petites boîtes sans eau (le vol de Cayenne à Paris est d'une durée d'environ 8 heures). Ces bagages appartenaient à des trafiquants néerlandais récidivistes qui allaient traverser l'Atlantique à destination de Paris. Ils ont été condamnés par le tribunal à pour l'un six mois de prison dont trois mois avec sursis et l'autre à trois mois de prison. Ils doivent également payer la somme de 500 euros chacun aux parties civiles ainsi que 64 000 euros pour les douanes.

Les passionnés expliquent que les Pikolèts ont disparus dans la nature, car lorsqu'ils promènent leur oiseau avant les concours dans la nature, ils constatent la disparition des espèces sauvages. Aussi, 90 % des Pikolèts utilisés par les membres dans les concours sont issue d'élevage.

Enfin, les connaissances sur les savanes de Guyane n'ont pas encore permises une sensibilisation et une politique de conservation. Pourtant ce sont des milieux sensibles où le développement des activités anthropiques s'intensifie et cela provoque, comme principale conséquence la régression importante des surfaces naturelles.



Savane de Passoura

LES DIFFERENTES TECHNIQUES DE CAPTURE

A cause du prix élevé (de 15 à plusieurs milliers d'euros), les garçons de 10 ou 12 ans préfèrent capturer les oiseaux en milieu naturel.

Les enfants achètent et vendent sur le marché de Saint-laurent par exemple, ont peut trouver des Sporophiles a vendre au prix moyen de 40 à 50 euros. Les risques d'arnaques sont élevés car l'enfant ne sait pas si l'oiseau sera un mâle ou une femelle ou même si l'oiseau chantera.

La cale fiche

Schéma du système de capture de la cale fiche Clapet Clapet Appât alimentaire (fruits, Cale fiche « appât » dans la cage

Une cale fiche est une cage miniature (20 cm sur 13 cm et 10 cm de hauteur) qui ressemble à un piège à ressort dont le plafond s'ouvre vers le haut seulement. Etant maintenu ouvert par une branche de bois sur laquelle l'oiseau vient se poser, son poids déclenche alors une traction actionnant la fermeture du piège. Après avoir fabriqué un piquet à peine plus grand que soit et accroché la cage dessus en la glissant, il ne reste plus qu'à le planter dans une clairière.

Le piège est déposé puis armé tout près de la cage, à même le sol. A l'intérieur, des graines sont déposées et l'attente commence. Il s'agit d'attendre que le pikolet dans sa cage attire, par son chant, d'autres oiseaux (ce qui fait de lui à la fois un complice et un appât). Ce type de piégeage permet de capturer un seul oiseau tant qu'il n'est pas réarmé.

Le piège à bascule ou "tombé-levé"

De dimensions plus grandes, le système de bascule ne nécessite pas de réarmement et permet de capturer plusieurs oiseaux à la suite.

Le filet

L'utilisation du filet est de plus en plus utilisée. Pourtant, la technique d'emploi est très particulière et nécessiterais une formation. De plus, récemment certains commerces proposent des filets à bas prix ce qui les rends accessibles pour tous.

La colle

Cette technique particulièrement dangereuse car non sélective de l'espèce capturée, consiste à enduire une branche de colle sur laquelle l'oiseau viendra se poser, il faudra donc par la suite "décoller" délicatement ses pattes au risque de le blesser.

Un cas particulier : Le kidnappeur

Un kidnappeur est un individu qui est entraîné pour attraper l'autre oiseau. Au Brésil, Il existe même des concours du meilleur kidnappeur. Ces oiseaux ne sont pas destinés aux concours de chant et au bout d'un certain temps, ils sont relâchés ainsi que leurs captifs.

Il existe sûrement d'autres méthodes de piégeage tel que d'après Leroi-Gourhan (1973), un procédé appliqué par les indiens Koroado au Brésil, un piège à l'aide d'un noeud coulant au bout d'une gaule.

Il s'agit maintenant de démontrer par le biais d'étude, la réalité du fait que les Sporophiles et particulièrement l'Oryzoborus angolensis est en voie d'extinction en Guyane.

PARTIE 2 : ETUDE DE TERRAIN

• ETUDE COMPARATIVE DE TERRAIN : MILIEUX SOUMIS ET NON SOUMIS A DIFFERENTES PRESSIONS ANTHROPIQUES

• Protocole d'étude

Les objectifs de cette étude était tout d'abord, de s'informer sur la biologie des Sporophiles en milieu naturel et ensuite, d'effectuer des comptages d'individus dans différentes zones dont le degré de protection n'est pas le même (soumis à pression et protégés) afin d'en comparer la densité d'oiseaux et en particulier de l'espèce *Oryzoborus angolensis*.

Ces milieux sont tous situés à la périphérie de Kourou, car le nombre de savanes offre un panel intéressant de prospections.

• Les sites d'études

Ces milieux sont tous situés à la périphérie de Kourou, car le nombre de savanes y ait plus élevés et plus variés. (cf. annexe 1)

- * Savanes soumises à différentes pressions anthropiques :
 - 1. Savanes de la Carapa (cf. annexe 2)
 - 2. Savanes de la piste de St-Elie (cf. annexe 5)
 - 3. Savanes de la route de Guatemala (cf. annexe 4)
- * Savanes protégées : (cf. annexe 3)
 - 1. Savanes de CSG RN 1, Zone scierie
 - 2. Savanes du CSG Zone Agami

• Technique utilisée

La méthode d'étude choisie est l'Indice Kilométrique d'Abondance (IKA). (Le dénombrement relatif) (Ferry et Frochot 1958)

Matériel et méthode :

A partir d'une carte I.G.N., on trace un itinéraire empruntant les routes et chemins qui se trouvent sur le territoire définit au départ. Il est indispensable que le tracé de l'itinéraire soit le plus linéaire possible afin d'éviter les doubles comptages.

La manipulation consiste à compter tous les oiseaux présents de part et d'autre de l'itinéraire. La période d'observation se fait lorsque l'activité y est maximale, on note l'heure du début et de fin de l'itinéraire, le nombre ainsi que le type de milieu sur lequel l'animal est rencontré.

Avantages et inconvénients : cette méthode permet le calcul de la densité, ainsi en comparant les comptages de différentes années, on peut affirmer si les populations sont en augmentation, stationnement ou diminution. L'I.K.A. reste un outil simple à utiliser et permet de mieux connaître le rapport « type d'espèce -biotope ».

Il s'agit ici d'une étude dont chaque site comprendra deux linéaires de 500 mètres chacun parcourus par deux observateurs minimum (un notant les informations à la gauche du linéaire et l'autre à la droite). Chaque linéaire n'est effectué qu'une fois.

Aussi, tous les 50 mètres sur le linéaire, un arrêt est effectué et à l'aide de la repasse (émission de chants préenregistrés de l'*Oryzoborus angolensis*) les détections visuelles et sonores des Sporophiles sont notées afin d'effectuer un comptage aussi exhaustif que possible.

De plus, des estimations des distances de fuites sont prises en compte afin d'avoir un aperçu du comportement des oiseaux face à l'homme sur les sites soumis à pressions et ceux qui sont protégés.

Les photos des savanes prospectées permettent de caractériser physiquement les zones de relevés.

Enfin, ces comptages débutent dès 7h00 – 7h30.

• Le matériel d'étude

- Jumelle

un appareil photo numérique (flore, topographie,...)

un appareil à repasse (un minilecteur enregistreur et une enceinte) - un topo file

un système de navigation – le
 GPS (Global Positioning System)

un carnet de noteun crayon papier

- Localisation des sites et des layons (cf. annexes)
- Végétation des sites d'études

Définition du terme savane : « formations végétales de terre ferme, ne présentant pas de période d'arrêt de végétation, mais comportant un repos en saison sèche, parcourues ou non par des feux de brousse, et dans lesquelles la végétation herbacée est dominante et a une composition floristique définies » (HOOCK J., 1971)

Le biome de la savane est constitué d'une formation végétale formée d'herbes hautes et dures. Aussi, il existe 4 formations de savanes utilisées pour définir plus précisément ces milieux :

- La **savane boisée** est composée de **nombreux arbres** (palmiers bâches, pinots, ...) et elle forme une transition nette avec la forêt.
- La savane arborée qui est parsemée d'arbres et de buissons isolés (appelée aussi savane à poirier), elle peut devenir

Savane arborée ou boisée basse : 350 – 500 mètres de hauteur Savane arborée ou boisée haute : 500 - mètres de hauteur

- La **savane buissonnante** lorsque les buissons ont une densité plus élevée par rapport à sa superficie.

Savane buissonnante basse : 150 – 200 mètres de hauteur Savane buissonnante haute : 200 – 350 mètres de hauteur

 La savane herbeuse est une formation sans végétaux ligneux, ou dans laquelle ils ne dépassent pas la state herbacée.

Savane herbeuse basse : 0-80 mètres de hauteur Savane herbeuse haute : 80-150 mètres de hauteur

Il existe également une formation plus spécifique :

 La savane parc est un terme employé pour désigner les arbres groupés en bosquets, sur des endroits humides.

Enfin, la savane ne constitue pas un milieu unique mais une association de plusieurs habitats dont chacun a sa particularité. On peut y trouver des savanes sèches, humides, arbustives, marais, bosquets, forêt-galerie, lisières forestières intactes, ...



Photo 1. Savanes marécageuse à joncs *Eleocaris sp.*, à "Moucou-moucou" (*Montrichardia arborescens* à grandes feuilles lancéolées au premier plan), à grandes Cypéracées (*Cyperus giganteus* à larges inflorescences) au second plan bordant une savane arborée sur cordons sableux en arrière plan (photo M. Lointier).

Photo 2. Savane marécageuse à joncs *Eleocharis sp.* au premier plan, à "Moucou-moucou" (grandes feuilles lancéolées au premier plan), et à nombreux "Palmiersbâche" (*Mauricia flexuosa* et rares "Palmiers Pinot" (*Euterpe oleracea*) en arrière plan (entre Kourou et Sinnamary, photo M. Lointier).



Photo 3. Savane herbeuse à poacées et cypéracées au premier plan et forêt humide à palmiers (*Mauritia flexuosa*, *Euterpe oleracera*) et dicotylédones (*Pterocarpus officinalis*, *Dalbergia sp.*, etc.) au fond.

Photo 4. Savanes à "Poiriers" au premier plan et forêt humide au fond (environs de Kourou, photo M. Lointier).





Photo 5. Savane basse arbustive à poacées divers (*Panicum*) et *Byrsonima crassifolia* (oreilles d'anes) sur sols podzoliques (Savane Matiti, photo M. Lointier).



Photo 6. Savane à "Poiriers" (*Byrsomia* crassifolia) (entre Kourou et Sinnamary, photo M. Lointier).

Photo 7. Autre aspect de la savane à "Poiriers" (*Byrsomia crassifolia*) (entre Kourou et Sinnamary, photo M. Lointier).



PARTIE 3: RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSION

RESULTATS

Seul l'avis d'experts et d'amateurs ont été retenus pour le choix des sites.

SAVANES PROTEGEES

Site n°1 : Savanes du Centre Spatial de Guyane – RN 1, scierie

Le 17/05/06, les savanes du C. S. G. situées près de la route nationale 1 et de la scierie ont été prospectées. L'étude débute de 6h50 à 8h00 pour le premier layon et de 9h40 à 10h35 pour le second. Les conditions météorologiques étaient bonnes (ciel clair et dégagé). Le tracé de ces layons a été effectué au moyen du système de navigation GPS.

La formation végétale est ici une savane herbeuse accompagnée d'une savane parc qui l'entoure. La végétation du premier layon est de strate herbacée composée principalement de poaceae de 20 à 25 cm de hauteur et le sol était plutôt sec. Sur le deuxième layon, les poaceae et les cyperaceae dominaient. Enfin, le sol était humide et par endroit inondé.

Malgré la protection du site induit par le centre spatial et toutes les conditions réunies pour un habitat adapté aux Sporophiles, l'observation n'a pas été concluante (aucun Sporophile). Cependant, nous avons constatés qu'il n'y avait pas de graines sur les végétaux, or les Sporophiles sont granivores.

Site n°2 : Savanes du Centre Spatial de Guyane – Zone Agami (a)

Le 09/06/06, la durée de prospection a été de 8h56 à 10h22 pour le premier layon et de 10h33 à 11h45 pour le second. Ces savanes protégées de la zone Agami sont des milieux favorables aux Sporophiles. Aussi, ces savanes sont composées d'une mosaïque d'habitats. En effet, toutes les formations de savanes étaient représentées. Pour finir, un nombre non négligeable de Sporophiles de valeur patrimoniale ont été rencontrés (*Oryzoborus angolensis* et *Sporophila plumbea*). Ces individus sont plus nombreux dans les habitats de type savane poirier (350 à 500 mètres de hauteur et plus) et savane buissonnante (150 à 350 mètres de hauteur).

Site n°3: Savanes du Centre Spatial de Guyane – Zone Agami (b)

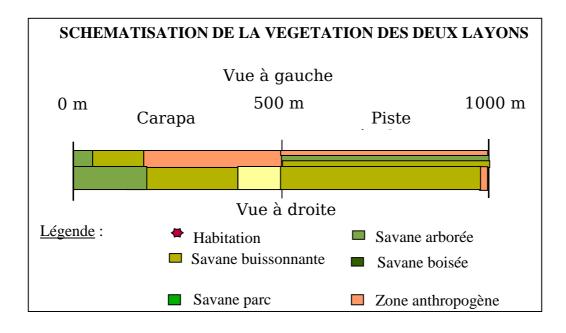
Le 09/06/06, la durée de prospection a été de 7h05 à 8h05 pour le premier layon et de 8h26 à 9h40 pour le second. La végétation se modifie peut par rapport à la zone Agami (a), et le nombre d'individus observés dans le laps de temps d'étude est toujours aussi important.

SAVANES SOUMISES A PRESSION

Site n°1: Chemin de la montagne Carapa et l'ancienne piste de l'aérodrome

Le 17/05/06, ce site a été prospecté de 14h15 à 15h35 pour le premier layon et de 13h35 à 14h20 pour le second layon. Les conditions météo étaient bonnes (ciel clair et ensoleillé). Le GPS est employé également ici.

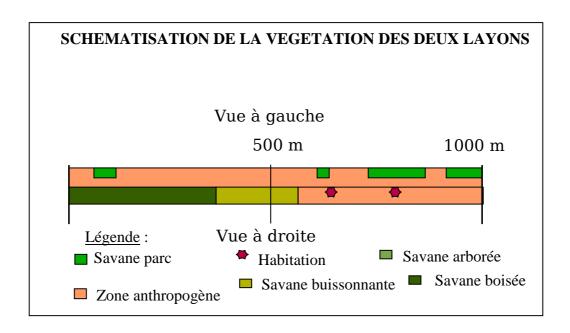
Cet écosystème comprend différents milieux allant progressivement de la savane arbustive (1m50) à semi arbustive herbacée mi haute (1m) à la savane herbacée rase.



Site n° 2: La piste St-Elie

Les layons de la piste de Saint-Elie ont été effectués le 28/05/06, le premier de 7h25 à 8h20 et le second de 8h25 à 9h20. Les conditions météo difficiles (temps très ensoleillé et très lourd). Le matériel de mesures était le topo fil.

La savane est herbeuse inondée avec quelques savane parc. La végétation est composée principalement de "sensitive" (*Mimosa pudica*), melastomatacea, poacea et héliconiacea.



LES AUTRES SITES

Des sites devaient être intégrés à l'étude, comme l'aéroport de Rochambeau et les marais de Kaw, seulement, les conditions n'étant pas favorables (météo, matériel défectueux, manque de temps,...), les études ont donc été annulées.

Conclusion générale de l'ensemble des études

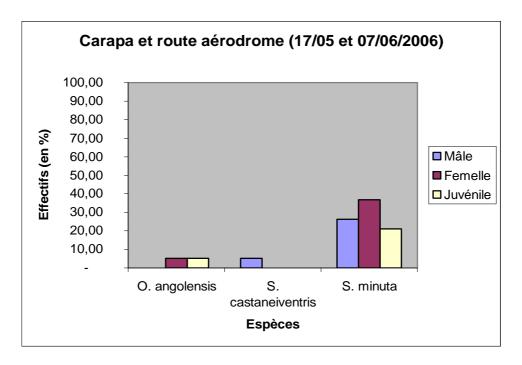
Les premiers résultats n'ont répertoriés que très peu d'individus des espèces recherchées dans les savanes non protégées. De plus, la distance de fuite est difficile à évaluer car les oiseaux se cachent lors de notre approche. En outre, les résultats des études sur les sites protégés montrent effectivement que ces espèces sont représentées par un plus grand nombre d'individus. Par ailleurs, le manque de temps pour les études de terrain, n'a pas permis de suivre le protocole défini, car, celui-ci prévoit de débuter à 7 h00 – 7h30.

ANALYSES

HISTOGRAMMES REPRESENTANT LES ESPECES ET LE NOMBRE D'INDIVIDUS RENCONTRE PAR SEXE SUR LES DIFFERENTS SITES D'ETUDES.

SITES SOUMIS A PRESSION

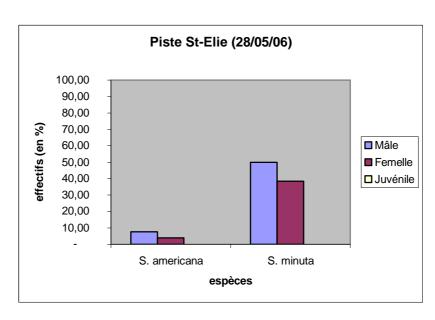
1 - Le site du chemin de la montagne Carapa et l'ancienne route de l'aérodrome à Kourou



Commentaire:

Ce schéma représente trois espèces, l'*Oryzoborus angolensis*, le *Sporophila minuta* et le *Sporophila castaneiventris*. Malgré la présence de ses trois espèces, le site de la Carapa est soumis à une forte pression car souvent des personnes viennent y capturer des Sporophiles en bordure de route. En effet, le jour de l'étude, deux personnes étaient présentes avec leurs pièges.

2 – La piste St-Elie



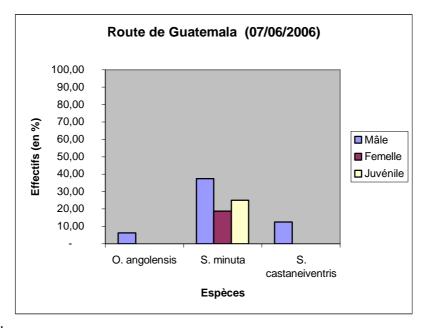
Commentaire:

Situé à 128 km de Cayenne sur la Commune de Sinnamary, à droite de la piste, se trouve des savanes inondées en saison des pluies et très sèches le reste de l'année. A gauche, se trouvent les élevages de zébus qui occupent la savane humide. Aussi, les Sporophiles observés couramment sur ce parcours sont ceux que nous avons vus : *Sporophila Americana* et *Sporophila minuta* qui sont deux espèces caractéristiques de ce milieu. Cependant, les habitués du site remarquent souvent le *Sporophila castaneiventris*.

Dans la plupart des cas, l'observation fut aisée. Mais, parfois, il a été difficile de déterminer avec exactitude l'espèce entre *Sporophila minuta* ou *Sporophila castaneiventris* à cause d'une observation délicate (oiseau trop caché, contre-jours, couleurs de plumage encore indéfinie, etc.).

De plus, les caractéristiques physiques permettant la distinction des femelles et des mâles juvéniles de ces deux espèces sont très peu documentées dans les ouvrages et restent identiques à quelques détails près.

3 – LA ROUTE DE GUATEMALA A KOUROU



Commentaires:

L'éloignement de Kourou permet aux Sporophiles de ce site de ne pas subir une trop forte pression de capture. De plus, elle est peu empruntée par les véhicules (1 toutes les 10 à 20 minutes). En effet, la présence de l'*Oryzoborus angolensis* ainsi qu'une certaine diversité d'espèces de Sporophiles sur ce secteur le démontre.

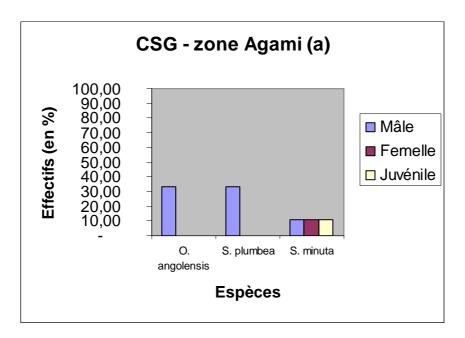
LES SITES PROTEGES

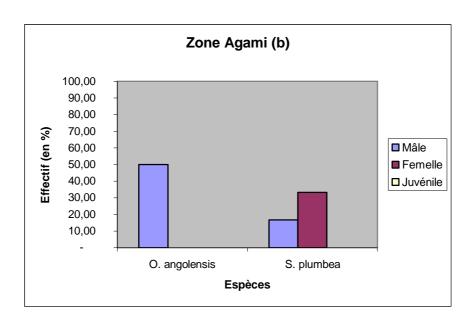
1 - Le site du CSG – RN 1, scierie

Aucun Sporophile n'a été aperçu sur ce site. Toutefois, l'alimentation de base des Sporophiles étant principalement les graines de poaceae et de cyperaceae, on peut supposer que le fait de ne pas avoir de graine sur les végétaux lors de notre passage, peut être un facteur important.

Enfin, les strates de végétation n'étaient peut-être pas favorable aux Sporophiles, car ce site était principalement de la végétation à strate semi herbacée comprenant peu de massifs arbustifs.

2 – Le site du CSG – Zone Agami

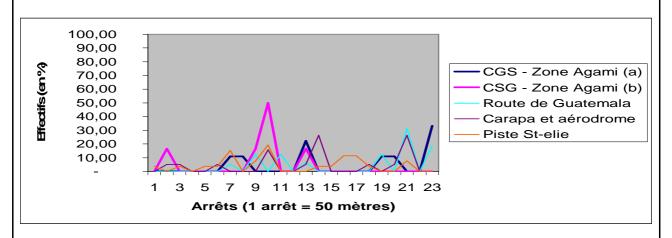




Commentaires:

Ces deux graphiques mettent en évidence la présence de deux espèces de valeur patrimoniale. L'Oryzoborus angolensis mâle (50 %) dont la capture est plus fréquente car seul le mâle chante et le Sporophila plumbea (50 %) dont l'espèce est indicatrice d'un milieu très peu anthropisé et soumis à pression.

COMPARAISON ENTRE LES SITES PROTEGES ET LES SITES SOUMIS A PRESSION



Commentaires:

Les deux courbes de ce graphique représentent le pourcentage d'individus observés sur les deux sites protégés dans un linéaire de 1000 mètres. La courbe de la zone Agami (b) s'élève jusqu'à 50% entre l'arrêt 8 et l'arrêt 11 et seul des espèces patrimoniales ont été observés dans les deux zones du CSG.

Pour finir, sur l'ensemble des sites protégés, nous avons enregistrés 85,71 % *d'Oryzoborus angolensis* mâle et seulement 14,28 % sur les sites soumis à pression.

DISCUSSION

La chute des populations de Sporophiles sur le littoral Guyanais est à présent confirmée par le biais de cette succincte étude. Cette étude issue d'observations protocolaires démontre en effet l'absence de ces oiseaux en milieu naturel.

Les mesures à mettre en oeuvre pour protéger ces espèces comprennent plusieurs pistes :

Tout d'abord, instaurer une réglementation des techniques de capture en interdisant les plus destructrices car elles ne sont pas sélectives (la technique de la colle et l'usage des filets par exemple).

Ensuite, établir un calendrier de périodes autorisant les captures en y intégrant des quotas.

De plus, pour un meilleur contrôle des ventes d'oiseaux chanteurs, il serait nécessaire d'établir une charte obligatoire dans la filière vente.

Une coopération avec les pays voisins de la Guyane permettrait également une meilleure connaissance de ces espèces et ainsi renforcer sa préservation.

Enfin, il serait nécessaire d'étudier plus précisément l'écosystème des savanes afin de déterminer celles qui sont le plus favorables aux Sporophiles (au niveau alimentaire, de l'habitat, etc.) et ensuite de mettre en place des outils de protection pour éviter la disparition de ces milieux fragiles. Ces mesures de protection seraient indispensables au moins sur quelques années.

LES MENACES SUR LEUR MILIEU

Ces écosystèmes fragiles sont menacés par la combinaison de facteurs anthropiques et naturels.

Tout d'abord, les activités humaines qui s'intensifient sur certaines savanes par les exploitations agricoles (abattis, élevage, pâturage intensif et extensif), mais également par les feux, les pylônes électriques, les pistes et les routes, les zones de chasse, etc.

Toutes ces activités anthropiques incontrôlées peuvent constituées une menace pour les savanes : l'urbanisation, le stockage d'équipements et la construction d'infrastructures diverses.

En effet, actuellement des projets d'aménagements urbains et ruraux menacent les savanes. De plus, l'influence anthropique engendre un phénomène d'érosion de la biodiversité du milieu.

Dans le but de mettre en évidence ces menaces qui pèsent sur cet écosystème, voici une liste récapitulative :

Abattis sur brûlis, activité minière, chasse, exploitation agricole, incendie (feux de savanes), habitations, projets urbains et ruraux, propriété privée (parcellisation), les routes (nationale, départementale, piste), les zones à vocation agricole (PLU), les zones destinées à l'urbanisation, et la pratique de loisirs (golf, terrains d'entraînements tirs, quads).

Ensuite, les facteurs naturels comme la fermeture des milieux participent à la phase de régression et de diminution des savanes (la forêt s'installe dans certaines savanes), ou encore à l'inverse, les feux d'origine naturelle ou humaine qui permettent aux savanes de rester des milieux ouverts dans lesquels la biodiversité est fortement réduite.

DEFINIR UNE STRATEGIE DE CONSERVATION

L'étude réalisée permet d'établir une stratégie de conservation définie en trois points importants :

Tout d'abord, l'étude scientifique (étude génétique, étude des espèces et de leur écosystème), ensuite, mettre en place des mesures de sauvegarde (au niveau politique, législatif), et enfin, l'utilisation durable et équitable des espèces et de leurs milieux par des aménagements et une gestion raisonnée.

- approfondir les connaissances sur ces espèces et ces milieux afin de mieux les protéger, réaliser des études écologiques afin de connaître les degrés de dégradation, et réglementer les activités humaines.
- Gérer durablement la savane par l'élaboration d'un plan de gestion défini avec les différents acteurs du milieu. Ce plan peut comprendre des activités de sensibilisation du public par des activités écotouristiques et une protection adaptée aux différents sites par une valorisation socio-économique comme celle de l'élevage extensif.

LES LIMITES DE L'ETUDE

LES LIMITES DE L'ETODE
L'étude a été limitée par le temps (météorologie, le temps impartie à l'étude), la méconnaissance de la biologie des espèces à étudier (périodes de reproduction, de mouvements saisonniers), un protocole d'étude qui reste à affiner, la difficulté d'accessibilité de certaines zones (obtention d'autorisation, la difficulté d'accès à cause des barrières naturelles) et la disponibilité des personnes participants à l'étude.
Un durée d'étude plus longue aurait permis d'effectuer plusieurs fois les layons à des jours et des périodes différents afin d'avoir des données plus pertinentes. Enfin, par temps de grand vent ou de pluie, la repasse reste difficilement audible.

CONCLUSION

En conclusion, l'élevage et la reproduction en captivité est beaucoup plus avantageux que la capture car, pour "obtenir" un oiseau chanteur, il faut au moins trois générations.

La capture se pratique parfois pour renouveler les individus reproducteurs, mais elle se fait à l'aide d'un système sélectif pour l'espèce (par un oiseau appelant), aussi, l'impact est limité sur les effectifs (un seul oiseau capturé par piège).

Cependant, la capture au filet ou à la colle reste pratiquée et peut être lourde de conséquences sur les populations aviaires lorsqu'elle est mal maîtrisée : elle n'est sélective, ni sur les espèces, ni sur le nombre d'individus piégés. (cf. ORGFH dossier 2005).

Enfin, les Sporophiles sont inféodés à ces milieux, il est donc vital pour ces espèces qu'ils soient protégés.

Contrairement aux savanes soumises à pression anthropique où les espèces de Sporophiles ont disparu, les savanes protégées comme celles du Centre Spatial Guyanais à Kourou (voir étude de la zone agami) contiennent une plus grande diversité et une plus forte densité d'espèces de Sporophiles.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS REGIONAUX D'ORIENTATION ET DE PLANIFICATION

• DIREN, ONCFS (2005). Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses Habitats.

ATLAS, OUVRAGES, BILANS ET SYNTHESES REGIONAUX

- GEPOG (2003). « Portraits d'oiseaux guyanais », Ibis Rouge Editions : 482 p.
- HILTY, S. L., (2003). « Birds of Venezuela », Helm Field Guides : 880 p.

ARTICLES ET ETUDES DIVERSES

- LEFEVRE, S. Les concours de chant de Pikolet à Cayenne, Guyane française. Mémoire d'anthropologie, Université Lumière – Lyon 2, septembre 2002 : 105 p.
- CHAIX M., HEQUET V., BLANC M., TOSTAIN O., DEVILLE T., GOMBAULD P., 2001 Connaissance et conservation des savanes de Guyane. IFRD-WWF Guyane, 108 pages + annexes.

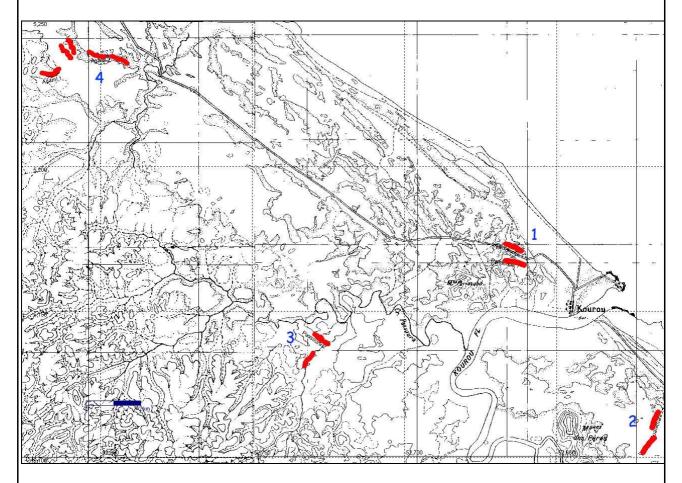
SITES INTERNET

- ACTUALIDADES ORNITHOLOGICAS, [en ligne].2004, mise à jour 23-08-2004 [consuté le 07 avril 2006].www.ao.com.br
- ASSOCIATION GAO, Cayenne. GAO (Guyane Association Ornithologie) [en ligne]. 2005, mise à jour 06-05-2005 [consulté le 21 mars et le 06 avril 2006]. www.assgao.com
- AVIBASE [consulté le 21 mars 2006]. <u>www.bsc-</u>eoc.org/avibase/avibase/
- CRIADOURO PAULISTA [consulté le 07 avril 2006]. www.criadouropaulista.com
- ITIS REPORT [consulté le 21 mars 2006]. www.itis.usda.gov/
- GEPOG. www.chez.com/gepog/ ASS.GEPOG@wanadoo.fr



ANNEXES

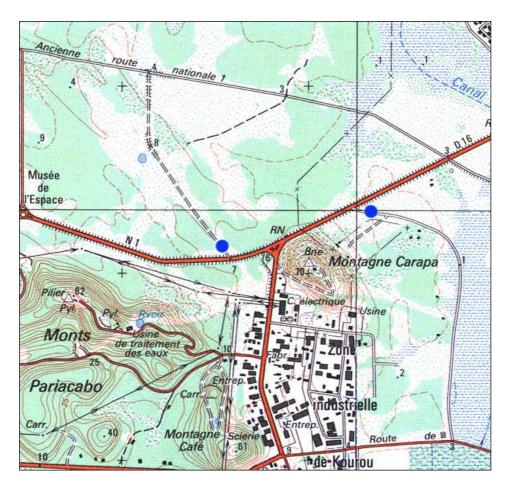
ANNEXE 1: LOCALISATION DE L'ENSEMBLE DES LAYONS PROSPECTES A LA PERIPHERIE DE KOUROU



Légende :

- 1 Layons des savanes de Pariacoubo (non intégré dans l'étude)
- 2 Layons des savanes de Guatemala 3 Layons des savanes CSG RN1
- 4 Layons des savanes du CSG Zone Agami

ANNEXE 2 : CARTES IGN DU CHEMIN DE LA MONTAGNE CARAPA ET DE L'ANCIENNE PISTE DE L'AERODROME A KOUROU

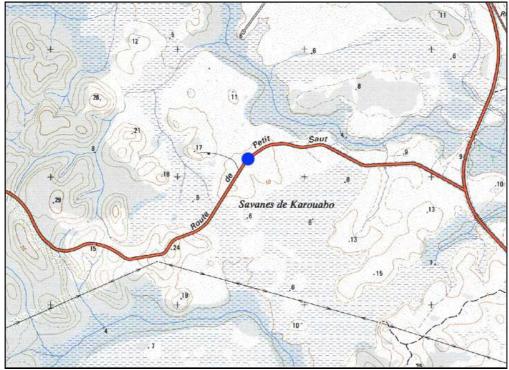


Echelle : 1/25000 ème

Légende :

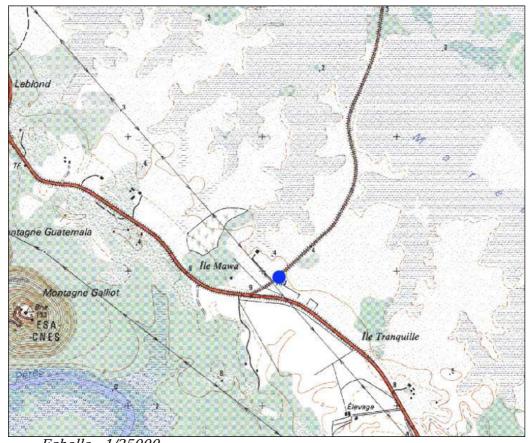
layons

ANNEXE 3: CARTE IGN DES SAVANES DU CSG - ZONE AGAMI



Echelle : 1/25000

ANNEXE 4: CARTE IGN DES SAVANES DE LA ROUTE DE GUATEMALA

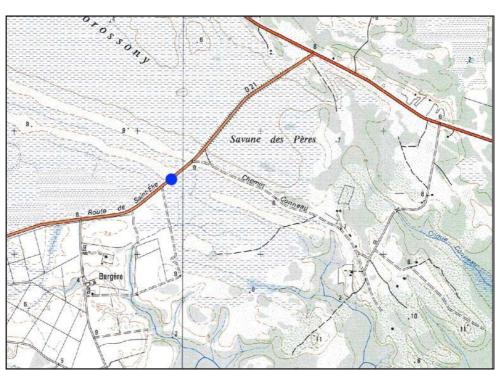


Echelle : 1/25000

Légende :

layons

ANNEXE 5: CARTE IGN DES SAVANES DE LA PISTE ST-ELIE



Echelle : 1/25000 ème

Légende :

layons

RESUME

Le Sporophile qui est un oiseau vivant dans les savanes, subit une forte pression de capture à cause de son chant qui est très apprécié. De plus, son environnement est menacé par l'influence anthropique (l'urbanisation, les exploitations et le pâturage extensif et intensif, les constructions diverses, etc.) et par les phénomènes naturelles (fermeture du milieu, incendies, etc.).

Aussi, le GEPOG a donc proposé une réévaluation de son statut actuel en milieu naturel afin de connaître l'impact de ses captures sur les populations sauvages.

Enfin, des propositions sont données dans le but de renforcer la protection de ces espèces, d'améliorer la qualité de ses habitats et de limiter l'impact des captures des oiseaux chanteurs par la mise en place d'une réglementation.